

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Comment définir la « mauvaise foi » ?

Neuchâtel, le 25 novembre 2025. **Quelle est la différence entre la compréhension commune de la mauvaise foi et les définitions produites par les sciences du langage ? Dans sa thèse de doctorat, Diane Liberatore, doctorante en sciences du langage, s'intéresse aux conceptions quotidiennes de la mauvaise foi. Basé sur le contenu de deux forums de discussions en ligne, son travail vise à comprendre pourquoi la mauvaise foi est si difficile à cerner dans la recherche.**

Dans son travail de doctorat, Diane Liberatore découvre que la mauvaise foi prend des formes très diverses dans l'usage commun. En l'absence de définition claire de cette notion, son analyse se base sur deux forums de discussion en ligne qui y font régulièrement référence : le *Forum Sceptique* et *Madmoizelle*. La chercheuse en a tiré un corpus de 255 accusations de mauvaise foi. Elle y observe la manière dont ces dénonciations sont motivées, aboutissant ainsi à 30 catégories de comportements-types considérés comme étant « de mauvaise foi ».

Nier une réalité factuelle, déformer les propos d'un-e opposant-e, dire quelque chose paraissant hors-sujet : autant de comportements qui consistent en une « infraction consciente d'une norme de l'interaction ». C'est ce qu'on appelle en philosophie du langage une « infraction vicieuse », et c'est également l'unique point commun de tous les comportements-types relevés par la doctorante.

#### Une définition qui échappe à la recherche linguistique

De son côté, la recherche académique en sciences du langage peine à tracer les contours de cette notion. À l'inverse du mensonge et l'ironie, peu de définitions savantes de la mauvaise foi existent, et celles-ci présentent des problèmes. Diane Liberatore en identifie trois : les définitions proposées diffèrent souvent de la manière dont le terme est utilisé au quotidien ; elles présentent entre elles des divergences importantes ; et certaines cherchent à produire une définition « juste » et essentialiste de la mauvaise foi, sans tenir compte de la compréhension habituelle du concept dans nos usages.

Comprendre comment les personnes conçoivent elles-mêmes la mauvaise foi permet donc d'expliquer les apparentes difficultés du point de vue intellectuel à saisir ce concept. Les chercheurs et chercheuses en linguistique souhaitaient jusque-là le définir dans des domaines distincts – éthique, rhétorique ou argumentaire. Mais selon la doctorante, « une définition [à vocation essentialiste] scientifique appropriée nécessiterait de recouvrir l'ensemble des compréhensions que l'on a de la mauvaise foi dans l'usage ». Sa recherche constitue donc un pas vers une définition

scientifique interdisciplinaire de la mauvaise foi, tout en démontrant l'intérêt pour le monde académique d'examiner l'usage commun de concepts complexes.

#### Référence bibliographique

Liberatore, D. (2025). *Définir la mauvaise foi à partir des conceptions des locuteurs et locutrices ordinaires : l'infraction consciente d'une norme interactionnelle ? Analyse qualitative d'un corpus de discours d'accusation en contexte digital*. [Thèse de doctorat en analyse du discours, Université de Neuchâtel].

#### Contact

**Diane Liberatore**, docteure ès sciences humaines et sociales.

[diane.liberatore@unine.ch](mailto:diane.liberatore@unine.ch)

**Prof. Thierry Herman**, Institut des sciences de la communication et de la cognition

Tél. : +41 32 718 16 66 ; [thierry.herman@unine.ch](mailto:thierry.herman@unine.ch)